

## CHEMINONS ENSEMBLE N°34

# Mairie de CHEMINON

## LE MOT DU MAIRE



Un nouvel été se termine et les enfants vont bientôt reprendre le chemin de l'école et des activités sportives ou autres. J'en profite pour saluer le travail des bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations ou au sein même du conseil municipal et qui proposent des manifestations dont la liste est particulièrement longue cette année : fête de la musique, kermesse, coupe d'Europe de foot sur écran géant, 14 juillet, brocante, exposition, inauguration de l'orgue, théâtre, goûter des anciens... Tout cela crée des liens et permet de bien vivre à Cheminon.

Bien entendu, il y a et il y aura toujours les râleurs qui pestent contre une coupure d'eau (merci aux employés communaux d'avoir travaillé tout le weekend pour rétablir au plus vite l'alimentation des habitations), une crotte de chien, la vitesse excessive, les tondeuses du dimanche, la pluie, le soleil, les nids de poule, de l'herbe dans les caniveaux, de la musique trop forte ... Je ne citerai pas de noms mais je crois que, à l'occasion, je pourrais mettre le mien dans la liste des parfois mécontents, notamment pour des incivilités.

A noter, au chapitre des travaux, la pose prochaine d'un plateau ralentisseur et d'une zone 30 km/heure devant le monument aux morts ainsi que des travaux d'accessibilité à l'église. L'ouverture des plis aura lieu en septembre pour les travaux qui, je l'espère, débiteront très rapidement. D'autres travaux de voirie sont à l'étude et devraient être réalisés en même temps que ceux cités précédemment.

Du côté de l'intercommunalité, une réunion est programmée avec la Communauté d'agglomération de Saint Dizier dans les jours qui viennent. Plusieurs autres ont déjà eu lieu avec la Communauté de Communes des Côtes de Champagne et Saulx concernant des conventions déchetterie et assainissement pour ce qui nous concerne. Tous ces travaux sont en bonne voie. De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain numéro.

Je souhaite à tous une bonne reprise sous le soleil (ou pas !)

Amicalement

Thierry FARGETTE

Vous avez encore été très nombreux à assister au tir du feu d'artifice vendredi 15 juillet au stade de Cheminon. La municipalité réitère tous ses remerciements à l'artificier bénévole, Fabrice Brûlé, qui assure chaque année l'installation et la sécurité du feu d'artifice.

Pour cette année 2016, le budget accordé à l'achat du feu a été légèrement augmenté : 1 780 € au lieu de 1 700 € pour 2015.

### Dans ce numéro :

Scolaire	2- 3
CCSB - Compteurs d'eau - Bouchons d'amour - Le frelon asiatique	4-5
Bloctel - Réserve citoyenne	6
Aménagement du village : les projets en cours	7
Bilan Fête de la Musique 2016	8
Exposition « Mémoire de Cheminon »	9
Fête patronale - Théâtre'Halles 2016	10
Du côté des associations	11
Etat civil - Permanences assistante sociale - Lion's club	12

## SCOLAIRE

### ILS QUITTENT L'ÉCOLE PRIMAIRE POUR LE COLLEGE :

BILLOT Améline	FRANCOIS Thomas	GENTIL Maxence	HUYET Lola
JACQUIER Charlotte	JOUVIN-CACHINHO Kiara	MOREL Juan	MORLOT Iseult
PARISOT Noah			

Le lundi 4 juillet, à la salle d'honneur de la mairie de CHEMINON, Mme Françoise PÉROT, Adjointe, a accueilli les futurs collégiens pour leur remettre de la part de la Commune, Le PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2016, avec ce petit mot d'accompagnement : «Que ce dictionnaire éveille ta curiosité : un mot cherché te fait souvent découvrir un autre mot et ainsi tu enrichis ton vocabulaire et ta culture. Bon courage et belle réussite dans la poursuite de tes études.»

Entre également en 6<sup>ème</sup> CANOVA Florian.

### JUIN 2016 - RESULTATS SCOLAIRES DU COLLEGE AU LYCEE :

#### **D.N.B. (Diplôme National du Brevet)**

AUBRY Victoria	BERTHELE Alan	BILLOT Emma
CANOVA Camille	DUCCHESCHI Gillian	GENTIL Flavian
JACOBÉ Elsa	PETITPRETRE Laura	SANCIER Elisa
WARNOTTE Axel		

#### **CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)**

DESANLIS Pauline	Coiffure
PARTY Mallaury	Peintre-Applicateur de revêtements

#### **BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)**

GAY Fallone	Métiers des Services Administratifs
PLÉRINI Fabio	Maintenance des Produits et des Equipements Industriels

#### **BAC Professionnel**

RICHARD Quentin	Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques
-----------------	--

#### **BACCALAUREAT**

COUVREUX Camille	BAC S (Scientifique)
COUVREUX Amandine	BAC S (Scientifique)
GOURNET Léna	BAC ES (Economique et Social)
MORLOT Vanessa	BAC ES (Economique et Social)
VANHAECKE Lauranne	BAC ES (Economique et Social)

### **RENTREE SCOLAIRE 2016/2017**

Il n'y a pas de changement d'enseignantes cette année, nous retrouverons Mme Aurélie MASSONNET, Directrice et Mme Aurore GUÉRARD à CHEMINON ainsi que Mme Sophie HUYET à TROIS-FONTAINES L'ABBAYE

<u>Ecole de CHEMINON</u>		<u>Ecole de TROIS-FONTAINES</u>
<u>Cycle 1</u> : Mme MASSONNET Directrice	<u>Cycle 2</u> : Mme GUERARD,	<u>Cycle 3</u> : Mme HUYET, Directrice
<b>22 élèves</b>	<b>15 élèves</b>	<b>20 élèves</b>
2 en Toute Petite Section (2 ans)	8 en C.P.	8 en C.E.2
8 en Petite Section (3 ans)	7 en C.E.1	7 en C.M.1
4 en Moyenne Section (4 ans)		5 en C.M.2
8 en Grande Section (5 ans)		

### Rappel des horaires de l'école aux parents

LUNDI - MARDI - VENDREDI      **8 H 45 / 11 H 45 et 13 H 25 / 15 H 55**  
MERCREDI                              **8 H 45 / 11 H 45**  
JEUDI                                      **8 H 45 / 11 H 45 et 13 H 25 / 14 H 55 pour les maternelles**  
    **8 H 45 / 11 H 45 et 14 H 25 / 15 H 55 pour les primaires**

Les enseignantes assurent l'accueil des élèves 10 mn avant le début de la classe.

### MÉDAILLE D'HONNEUR COMMUNALE

Mme Nathalie DELAUNAY, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) a reçu, lors de la cérémonie du 14 juillet, la Médaille d'ARGENT (20 ans de service à temps complet), pour 25 années de présence au sein de l'école, actuellement elle assure un service de 30 h/semaine.

### RAPPEL :

**La circulation et le stationnement devant l'école sont interdits 15 mn avant et après les heures d'entrées et de sorties des élèves sauf pour les riverains.**

### GARDERIE PERISCOLAIRE : ACCUEIL de 7 h 45 à 8 h 35 et de 15 h 55 à 18 h 00

Ce service répond à un besoin puisqu'une vingtaine d'enfants sont inscrits pour la rentrée prochaine.

Avec le changement des rythmes scolaires et la fin des classes à 15 h 55, les effectifs sont passés de 11 enfants au cours de l'année 2014-2015 à 20 enfants pour l'année 2015-2016.

Mme Suzy LOUDIN, une habitante du village avait offert ses services pour du bénévolat. Nous l'avons sollicitée un soir par semaine, le jeudi, (jour où un grand nombre d'enfants étaient présents), pour seconder Mme Maud PETIT qui assure la garderie. Pour la remercier, la Commune lui a offert un colis gourmand.

### RENTREE SCOLAIRE

#### Écoles de Cheminon et Trois-Fontaines :

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 8h45**

#### Collège de Sermaize-les-Bains :

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 8h :**

**6<sup>ème</sup>**

**Vendredi 2 septembre 2016 à 8h :**

**5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

### NAP - Nouvelles Activités Périscolaires

Comme l'année précédente, les NAP se dérouleront le jeudi après-midi dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Cette année encore deux activités sont proposées aux enfants, l'une autour de la musique avec Mme Maryline FOURCART et l'autre autour du théâtre avec Mme Virginie SIMON.

#### Pour la classe maternelle TPS - PS - MS - GS

**de 14 H 55 - 15 H 55**

#### Pour la classe CP - CE 1 et la classe CE 2 - CM 1 et CM2

**de 13 H 25 - 14 H 25**

TRANSPORTS SCOLAIRES : renseignements sur « [www.marne.fr](http://www.marne.fr) »

**La carte de transport est obligatoire pour tous les élèves transportés - école / collège / lycée.**

#### **COLLÈGE SERMAIZE-LES-BAINS - carte : 12 €**

Aller LMMeJV	Brusson : 07h37	Halles : 07h40	Lotissement : 07h41
Retour LMJV	Lotissement : 16h55	Mairie : 16h56	.Brusson : 16h57
Retour Mercredi	Lotissement : 13h27	Mairie : 13h28	.Brusson : 13h30

#### **MATERNELLES + PRIMAIRES - carte : 12 €**

Aller LMMeJV (Matin)	Lotissement : 08h13	Halles : 08h15	Brusson : 08h17
Retour LMJV (Pause méridienne)	Brusson : 12h05	Lotissement : 12h08	Mairie : 12h10
Aller LMJV (Après-midi)	Lotissement : 13h00	Halles : 13 h02	Brusson : 13h04
Retour LMJV (soir)	Brusson : 16h20	Lotissement : 16h23	Mairie : 16h25

#### **LYCÉE FRANCOIS 1<sup>er</sup> Vitry-le-François - carte 132 €**

Aller	Halles : 07h05	Retour	Halles : 19h00
-------	----------------	--------	----------------

**NB : la présence à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué est obligatoire.**

### INFORMATION CONCERNANT LA DECHETTERIE DE PARGNY-SUR-SAULX

#### **La collecte des papiers dans votre déchetterie est supprimée.**

La Communauté de Communes a pris cette décision pour deux raisons :

- L'éloignement du nouveau centre de réception des papiers de la déchetterie entraîne une augmentation du coût de l'enlèvement :

Coût actuel = 250 € / tonne (soit pour 2015 : 2750 €)

Prévision du nouveau centre = 300 € / tonne

Le double emploi avec la collecte : vos papiers sont collectés dans vos sacs jaunes du tri sélectif devant votre habitation.

### LA FIN DE LA COLLECTE DES DECHETS

#### VERTS

Notre commune quittera la Communauté de Communes Saulx et Bruxenelles au 1er janvier 2017.

La collecte des déchets sera modifiée. Des informations plus précises vous seront apportées ultérieurement.

#### **LE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS SERA SUPPRIMÉ A PARTIR DE 2017.**



### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau par les employés municipaux aura lieu comme chaque année début octobre. La date vous sera précisée par un info mairie.

Il est rappelé qu'en cas de déménagement, les habitants doivent **signaler leur départ en mairie ou auprès des employés municipaux afin que le relevé du compteur d'eau soit effectué à la date de leur départ effectif.**

### « BOUCHONS D'AMOUR »

La mairie de Cheminon est un point de collecte pour les bouchons collectés par l'association « Bouchons d'amour ».

#### **Que deviennent les bouchons que vous avez déposés ?**

En juin 2016, 150 kg de bouchons collectés à Cheminon ont été acheminés par le responsable départemental jusqu'à La Veuve. Ils sont ensuite conditionnés en big-bag d'une contenance de 400 kg. Les big-bags pleins sont ensuite revendus à une entreprise de recyclage belge.

L'association reçoit les demandes d'aide de personnes handicapées et se charge de leur venir en aide selon ses possibilités.

#### **Comment se tenir informé des aides apportées ?**

Toutes les aides financières sont détaillées sur le site marnais de l'association :

<http://www.bouchonsdamour-51.net/>

Au 15 août 2016 : **6 450 €** ont servi à apporter des aides à des personnes handicapées.

8 tonnes 340 kg ont été conditionnés à La Veuve.

La collecte des bouchons : un petit geste qui rapporte beaucoup, pensez-y !



## FRELON ASIATIQUE, LE DETECTER ET LE SIGNALER !

La FREDON Champagne-Ardenne, syndicat professionnel reconnu Organisme à Vocation Sanitaire du végétal de Champagne-Ardenne, œuvre depuis de nombreuses années auprès des professionnels agricoles et non agricoles.

Fort de ses expériences contre les organismes nuisibles, la FREDON s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique. Ce frelon originaire d'Asie a été introduit en France dans le Lot-et-Garonne en 2004. Depuis, il s'étend sur tout le territoire français et la progression européenne semble inévitable. Il est présent depuis l'année dernière dans la région. Sa détection est primordiale pour pouvoir limiter son expansion sur le territoire et procéder à la destruction des nids qui lui permettent de continuer à étendre son influence.

### **Il est réputé pour être un tueur d'abeilles et détruire les ruches.**

Ses piques ne sont pas plus dangereuses pour l'homme que celles des autres hyménoptères. Mais ses attaques sont souvent massives et soutenues lorsqu'il est dérangé, pouvant entraîner un risque pour les populations. Il est donc important d'informer les particuliers sur cet organisme nuisible afin qu'il puisse être reconnu de tous, et ainsi de pouvoir limiter ses dégâts sur l'environnement et limiter les risques humains.

### **Comment le reconnaître ?**



Le nid primaire du Frelon asiatique est généralement construit dans un endroit abrité (ruche vide, cabanon, trou de mur, bord de toit, roncier...).

Il est généralement petit et à faible hauteur. Si l'environnement devient défavorable ou l'emplacement trop étroit, la colonie se délocalise dans un endroit plus favorable (mois d'août).

Le nid du Frelon asiatique peut atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre. 75% des nids sont à plus de 10 m de haut.



Source : Q.ROME - Muséum National d'Histoire Naturelle

### **FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA**

Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm.

En cas de découverte de nid de frelon asiatique ou de frelon asiatique, merci de contacter Louis AUDREN Chargé d'études FREDON Champagne-Ardenne – OVS Végétal Centre de Recherche en Agronomie et Environnement 2, esplanade Roland Garros 51 100 REIMS

Tel: 03 26 77 36 47 E-mail: [l.audren@fredonca.com](mailto:l.audren@fredonca.com)

## Bloctel, qu'est-ce que c'est ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement depuis le 1er juin 2016 afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Néanmoins, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours



**bloctel.gov.fr**



Bienvenue sur Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique, gratuite pour les consommateurs

- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
  - Les appels émanant d'un service public
  - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
  - Les appels émanant d'associations à but non lucratif
- Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé

### **Comment s'inscrire ?**

Rendez vous sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) pour vous inscrire. Un message vous est alors envoyé sur la boîte mail dont vous avez donné l'adresse (pensez à vérifier les spams ou messages indésirables en cas de non-réception). L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Vous êtes alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de votre inscription qui vous sera envoyée par email. Vous avez alors accès à votre espace personnel en ligne qui vous permettra de gérer votre compte.

### **A quoi sert votre espace personnel ?**

Votre espace personnel est accessible uniquement avec votre login (courriel ou numéro d'adhérent) et votre mot de passe. Il vous permet de consulter ou modifier vos données et de rajouter, s'il y a lieu, un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. C'est également à partir de votre espace personnel que vous pourrez nous signaler un appel abusif (réclamation).

## **RESERVE CITOYENNE**

La réserve citoyenne se compose de bénévoles qui s'engagent aux côtés des services publics pour contribuer à renforcer le lien entre la nation et les citoyens. Si vous souhaitez apporter vos compétences aux forces armées, diffuser l'esprit de défense ou faire vivre les valeurs de la République à l'école, engagez-vous !

### **Quelles sont les missions proposées ?**

Les armées de Terre, de l'Air, la Marine, le service de santé des armées, la Gendarmerie Nationale ... recrutent des réservistes pour de multiples missions : contribuer au devoir de mémoire, participer à des opérations de secours, aux plans Vigipirate et Sentinelle ....

Depuis 2015, l'Education Nationale fait elle aussi appel aux bénévoles de la réserve citoyenne pour transmettre les valeurs de la République aux côtés des enseignants et des équipes éducatives.

### **Qui peut s'engager ?**

Il suffit d'être français, âgé de 17 ans minimum, en règle envers le service national, exempt de toute condamnation et d'adresser à l'autorité de votre choix un dossier composé d'une lettre de motivation, d'un CV et de justificatifs (identité, préparation à la défense ou service militaire effectués). Concernant l'Education Nationale, l'inscription se fait en ligne sur le site [www.lareservecitoyenne.fr](http://www.lareservecitoyenne.fr).

Pour les armées, vous serez agréé(e) selon vos compétences, votre expérience, vos intérêts pour une période de 3 ans renouvelable. Pour l'Education Nationale, le recteur doit accepter votre demande. Bénévole, le réserviste n'est pas rémunéré mais il est formé et/ou entraîné.

## AMENAGEMENT DU VILLAGE : Projets à venir

### SÉCURISATION DE LA RD 16 ET ACCESSIBILITÉ DE L'ÉGLISE

Depuis le 1er janvier 2015, tous les ERP (Etablissements Recevant du Public) doivent être accessibles à tous. Notre Conseil Municipal a pris des engagements financiers et établi un calendrier des travaux à mener avec l'aide d'un Assistant Maître d'Ouvrage.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de la Direction Départementale des Territoires (Etat) et auprès du Conseil Départemental. Près de 26 000 € ont été accordés alors que l'enveloppe prévisionnelle évalue les travaux à 56 000 €.

#### Premiers travaux d'accessibilité

Les premiers travaux programmés concernent l'accessibilité de l'église avec la mise en place d'un rail de guidage, un cheminement piétonnier, une main courante et une place handicapée devant la mairie.



#### Quels travaux pour sécuriser la RD 16 ?

A partir des conseils apportés par la Direction Départementale des Territoires, la commission Voiries a décidé la réalisation d'un plateau surélevé face à la mairie avec la mise en place d'une zone 30 km/h.

#### Le calendrier des travaux

L'Assistant Maître d'Ouvrage a sollicité plusieurs entreprises dans le cadre d'un appel d'offres. Leurs offres sont à déposer jusqu'au 20 septembre 12h à la mairie.

Les travaux devraient ainsi pouvoir être programmés avant la fin de l'année 2016.

## FETE DE LA MUSIQUE : un bilan positif et encourageant !



Samedi 25 juin 2016 a eu lieu sous les Halles de Cheminon la 1ère Fête de la Musique.

Organisée par la municipalité, elle a rassemblé tous les bénévoles des associations du village. Tous ont contribué à la réussite de cette animation. La municipalité réitère tous ses remerciements aux personnes qui se sont investies.

Une buvette et une restauration ont été proposés aux spectateurs.

Le bénéfice dégagé, 1 022,24 €, a permis de financer les prestations des deux groupes de rock (700 €). La somme de 322,24 € restante viendra financer une partie du spectacle professionnel proposé cette année dans le cadre de « Théâtre'Halles » (voir page 10).

A partir de 17h, la chorale « Chœur d'argile » de Pargny-sur-Saulx s'est produite gratuitement et a proposé des chants variés et du gospel.

Les nombreux spectateurs ont apprécié la qualité de la prestation proposée.



En formation réduite, le groupe « Dr T-Bone » a assuré la première partie du groupe « Black Cat Bone ».

Au programme, des reprises de blues et de rock avec des musiciens et une chanteuse talentueux !

Pour plus de renseignements sur le groupe Dr T-Bone et Marcel Groove Production :

<http://drtbone.over-blog.com/>

Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième Fête de la Musique !

## MANIFESTATIONS A VENIR : Agenda

### **27 ET 28 AOÛT : EXPOSITION « MÉMOIRE DE CHEMINON »**

L'histoire de notre village vous intéresse ? Vous souhaitez découvrir ou vous remémorer la vie qui était celle de nos anciens ?

Marie OLIVIER et Marianne KESSLER, en contrat service civique auprès de la mairie de Cheminon, sont allées à la rencontre de nombreux habitants du village afin de récolter de précieux renseignements sur leur passé et leur vécu.

Certains ont choisi de leur confier des objets et des photos, ce qui a permis de retracer l'histoire de notre village.

Une exposition permettra de valoriser ce travail et sera ouverte gratuitement aux visiteurs le weekend du **samedi 27 et dimanche 28 août 2016 à la salle polyvalente entre 14 heures et 18 heures 30.**

Différents thèmes seront abordés :

- ◆ L'école d'autrefois
- ◆ Les métiers et artisans du village
- ◆ Les fêtes et coutumes d'autrefois
- ◆ Les commerces
- ◆ Le patois

Marie et Marianne seront heureuses de vous accompagner lors de votre visite et se chargeront de vous donner des explications sur leur travail.

Afin de poursuivre votre passage dans la convivialité, une buvette vous sera proposée.



## **27 AU 30 AOÛT : FETE PATRONALE**

Bal animé par « Animation MCA » samedi 27 août de 22h à 4h et dimanche 28 août de 17h à 21h.

**Buvette et restauration sous les Halles par l'ASC.**

L'Association « Détente et loisirs » s'associe à la municipalité pour la **fabrication et la vente des branches de sapins décorées pour la fête du village.**

Les enfants ou adolescents qui souhaitent apporter leur aide seront accueillis **Jeudi 25 Août à partir de 14 heures 30** dans la cour de l'école par les bénévoles de l'association afin d'organiser la vente auprès des habitants de Cheminon.

Les bénéficiaires permettront, comme chaque année, d'offrir des tickets ou jetons pour les attractions de la fête à **tous les enfants du village nés entre 2001 et 2014 et ayant au moins un parent habitant à Cheminon.**

Ceux-ci devront se présenter sous les Halles **Lundi 29 Août entre 17 heures et 18 heures** afin de retirer leurs tickets ou jetons.

## **THEATR'HALLES**

**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 À 16H30**

Spectacle professionnel « Mille et un contes » par la Ligue d'Improvisation Saint-Apollinaire (LISA 21) sous les Halles de Cheminon, subventionné par le Conseil Départemental de la Marne.

*Chaque soir, pendant 1001 nuits, Shéhérazade raconta une histoire au Sultan. A l'inverse, le temps d'un spectacle, les comédiens de la LISA 21 créeront devant vous 1001 histoires.*

Comme pour tous leurs spectacles, les comédiens professionnels de la LISA 21, aguerris aux techniques spécifiques de jeu (rapidité, concision, écoute, construction ...) que requiert l'improvisation théâtrale, vont improviser à partir des thèmes que vous allez leur proposer. Le talent confirmé de ces pros de l'improvisation va vous envoûter ...



### **TARIFS :**

**Spectacle gratuit pour les enfants (jusqu'à la fin du collège).**

**L'entrée pour les adultes et lycéens est fixée à 5 €.**

Ce spectacle a lieu sous les Halles de Cheminon. **A cette occasion, la circulation dans le village sera strictement règlementée :**

- La circulation sous les Halles sera totalement interrompue de **10h à 20h.**

- Une déviation sera mise en place de **16h à 18h** afin d'organiser une circulation par le lotissement. Ainsi, les personnes qui souhaitent traverser le village sont priées de circuler par le lotissement afin de garantir la sécurité des spectateurs et organisateurs et **limiter le bruit.**

**Nous comptons sur votre coopération afin d'organiser vos déplacements en conséquence. Nous nous excusons pour les désagréments occasionnés et vous remercions pour votre participation.**

**Les comédiens viendront à la rencontre des élèves des écoles de Cheminon et Trois-Fontaines vendredi 9 septembre après-midi.**

## DU COTE DES ASSOCIATIONS

### « Les Amis de l'Orgue de l'Eglise Saint-Nicolas »

#### Petite histoire de l'orgue :

L'orgue de l'église Saint Nicolas de Cheminon fut construit en 1895 et a été payé à l'époque par la population du village. En 1971, cet orgue a été rénové et agrandi.

Durant ces dernières années, l'orgue avait subi de nombreuses dégradations, occasionnées par les travaux récents de l'église, l'humidité, les pigeons, la poussière et tout simplement l'usure du temps.

Grâce au legs de Melle Suzanne THOMAS, il a été possible d'envisager de faire les travaux nécessaires à la réhabilitation de cet orgue. Mais il manquait de l'argent pour l'aboutissement de ce projet. L'association des amis de l'orgue de l'église Saint Nicolas a donc fait appel aux dons et a déposé des dossiers de subventions.

#### Financement des travaux :

Montant des travaux : 74 000 €

Recettes : 84 800 €

Legs : 64 500 € (76% des recettes)

Subventions : 12 400 € (15% des recettes)

Dons de Cheminon : 3 500 € (4% des recettes) 27 donateurs

Dons extérieurs : 4 400 € (5% des recettes) 16 donateurs

Grâce aux dons et aux subventions, la balance financière présentait un solde positif de 10 800 €.

Cette somme a permis de payer les travaux d'électricité nécessaires au fonctionnement de l'orgue (1.200 €), divers frais de gestion, ainsi qu'une plaque qui sera posée le 28 août 2016 en l'église Saint Nicolas. L'argent qui restera en compte après le paiement des dernières factures servira en partie à payer l'entretien annuel de l'orgue par le facteur d'orgue qui a fait la rénovation.

Lors de la dernière réunion de l'association des amis de l'orgue de l'église Saint Nicolas de Cheminon, le bureau et les donateurs voteront pour la répartition du solde.

### L'Association Sportive de Cheminon

Les membres de l'ASC recherchent des dirigeants pour encadrer leurs équipes adultes, ainsi que des enfants nés en 2006 ou 2007 pour une éventuelle équipe en U11.



#### A noter : Les prochaines manifestations de l'ASC :

- ☛ Repas dansant
- ☛ Loto

et bien sûr la reprise des matchs seniors à compter du 21/08 pour le premier tour de coupe de France à Sermaize puis démarrage du championnat le 04/09/2016.

### Le Comité des Fêtes

remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'animation des jeux pour les enfants le 14 juillet dernier à la salle polyvalente.

L'association donne dès maintenant rendez-vous aux plus de 65 ans pour le traditionnel « Goûter des anciens » qui aura lieu samedi 17 décembre 2016 à la salle polyvalente.

## Mairie de Cheminon

Retrouvez-nous sur  
Internet !  
[www.cheminon.fr](http://www.cheminon.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lundi mardi, jeudi,  
vendredi et samedi  
De 9h à 12h

Téléphone :  
03 26 73 12 03  
Messagerie :  
[mairie.cheminon@orange.fr](mailto:mairie.cheminon@orange.fr)



@MairieCheminon

Le **LIONS CLUB de Vitry-le-François** organise sa 33<sup>ème</sup> collecte de textiles et vêtements au profit de ses œuvres sociales.

Vous pouvez déposer en mairie vos textiles, paires de chaussures et radiographies du **Lundi 12 au Samedi 17 Septembre 2016** aux horaires d'ouverture.

Le Club partagera le fruit de sa collecte en deux parties :

- La moitié de la collecte ira à l'association « Au fil des chemins » qui a repris l'activité vestimentaire du Secours Catholique et qui fournit une activité à 12 personnes en réinsertion.

- L'autre moitié sera vendue à une société spécialisée dans le recyclage des textiles. Le résultat de cette vente permettra de financer un séjour en colonie de vacances à des enfants défavorisés.



## Prochaines permanences de l'assistante sociale :

Jeudi 1er septembre 2016

Jeudi 6 octobre 2016

**entre 10h et 11 h à la mairie de Cheminon**

Jeudi 3 novembre 2016

Jeudi 1er décembre 2016

## Etat civil

### DECES

- Mme DOURIN Denise née PARISOT le 1<sup>er</sup> juin 2016 à l'âge de 81 ans

- Mr PARISOT André le 6 juin 2016 à l'âge de 82 ans

- Mme HANCE Marie-Thérèse le 18 juin 2016 à l'âge de 92 ans

### MARIAGES

- COLAS Bernard et LECOMTE Marie-José, domiciliés 19bis Rue Haute, **le 6 mai 2016**

- CADECK Michaël et BOUCHAUD Olivia, domiciliés 76 Rue Haute, **le 19 mai 2016**

- LESUEUR Stéphane et FRATTINO Amandine, domiciliés 5 bis Rue Haute, **le 8 juillet 2016 à Fismes**

### NOUVEAUX HABITANTS

- CONSIGNY Thierry, 21 rue des Sablons

- VILLATTE Loïc et BERTOCCHI Tania, 24 rue René Connesson

- HATTON Julien et Valentine et leur fille Célestine, 6 rue Bénard

- BOUCHÉ Caroline, 2 rue Marcelle Péronne (au 29 août 2016)